SIAEPAP

VEOLIA EAU

PERMANENCES VEOLIA EAU

Notre délégataire, la société VEOLIA, assurera une permanence physique tous les **premiers mercredis** du mois de **09h00 à 12h00**.

Afin de la rendre accessible à tous, cette permanence se fera en Mairie, par rotation sur trois communes : Charleval, Romilly sur Andelle et Les Hogues.

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
CHARLEVAL	ROMILLY SUR ANDELLE	LES HOGUES	CHARLEVAL	ROMILLY SUR ANDELLE	LES HOGUES

Pascal CALAIS,
Président du SIAEPAP